

Sous la direction du CDT (rc) Bruno de Laigue



## Les Armées et le sport

La réserve citoyenne Terre organise, sous la houlette du Gouverneur militaire de Paris, le général Abad, un colloque le 22 novembre 2022 à l'École Militaire sur ce thème. 22 novembre, c'est la date anniversaire de la médaille d'or remportée aux J.O. de Melbourne de 1956 par le caporal-chef Alain Mimoun, blessé grièvement au pied le 28 janvier 1944 lors de la bataille de Monte Cassino.

Bien sûr, cette manifestation n'est pas indifférente à la perspective des Jeux Olympiques de Paris de 2024. D'autant que les Armées peuvent se targuer d'avoir longtemps sélectionné, au sein du contingent via le Bataillon de Joinville, des sportifs d'exception qui ont fait briller nos couleurs. Et depuis la suspension de la conscription, les Armées continuent de soutenir et de former des athlètes, femmes ou hommes, de premier plan.

Plus généralement, depuis plus d'un siècle, progressivement, la pratique du sport est devenue « le fond du sac du soldat » en s'adaptant sans cesse aux besoins des missions, un défi majeur, et si nécessaire, en conservant une bonne part de ses traits d'origine, comme à la BSPP.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les exercices militaires entraient dans l'emploi du temps des lycéens, qui recevaient du ministre de la Guerre des prix. Former aux exercices militaires a été après 1870 un objectif de la 3<sup>e</sup> République : former non seulement les élites, mais encore tous les futurs travailleurs, dès l'école primaire, gratuite, laïque et obligatoire, à partir de 1882 ; le mythe de la Nation en armes.

Puis, pendant la Première Guerre mondiale, s'est ajouté à la préparation au combat l'objectif d'une activité de cohésion au sein d'une unité grâce aux sports collectifs comme le football ou le rugby. Dans les années quarante la pratique régulière du sport est définitivement incluse dans le programme des recrues.

Sur un autre plan, l'usage du sport devient, particulièrement après notre engagement en Afghanistan, un élément fondamental dans la réparation de la blessure, dans la reconstruction du blessé. Le CSINI a été bien avant une association pionnière. Être bien dans son corps en acceptant progressivement son handicap est un facteur essentiel d'amélioration psychique et physique des blessés. Les médecins de l'hôpital militaire Percy et ceux de l'INI personnalisent des programmes adaptés pour traiter les chocs post-traumatiques.

Cette solidarité se prolonge par la prise en charge sociale et morale des blessés et leur famille, un point clé vers la réinsertion de ceux qui le peuvent dans un esprit de fraternité d'armes, et la CABAT joue ici un rôle majeur, tout comme l'EIS de Fontainebleau et les préparations paralympiques.

L'École du Val de Grâce intègre dans la formation des personnels soignants ces problématiques.

Nous souhaitons, à travers ce court dossier, vous présenter le lien très fort qui existe entre les Armées et le sport.

COL (rc) Marielle Vichot et LCL (rc) Raymond Riquier

## Sport et armées : une longue et riche histoire



GAL Arnaud Dupuy de La Grand'Rive

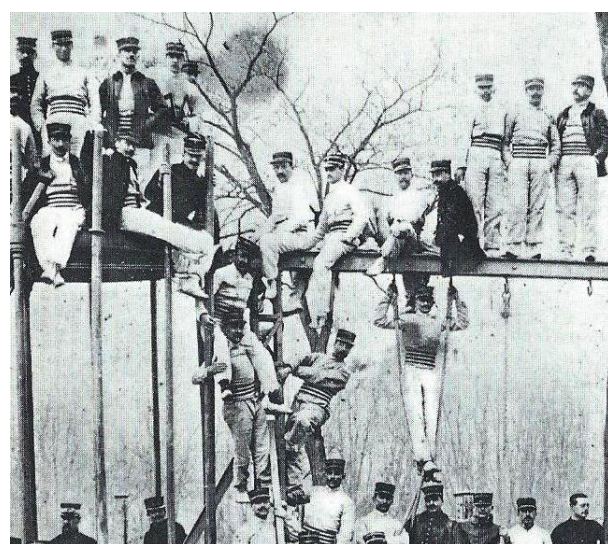
**C'est un officier général engagé et maniant avec dextérité les traits d'humour qui reçoit *Ad Honores* dans ses bureaux du Centre national des sports de la défense (CNSD) au camp Guynemer à Fontainebleau. Près de deux heures d'un échange passionnant sur le lien entre le sport et les Armées. Un sujet que tout réserviste citoyen se doit de connaître pour sensibiliser nos concitoyens sur la qualité des experts sportifs et des athlètes issus du monde militaire.**

Propos recueillis par le CDT (rc) Bruno de Laigue

### Ad Honores : quel est le lien entre les Armées et le sport ?

**Général Arnaud Dupuy de La Grand'Rive** : dans le récit national sportif, tout comme dans les instances de gouvernance ou au sein du mouvement sportif français, il y a très peu de références aux origines militaires du sport ou de l'Olympisme moderne –sauf chez les anciens et très anciens du bataillon de Joinville. Il en est de même au sein de nos Armées : il y a finalement une méconnaissance de ce patrimoine et de cette mémoire sportive militaire. Parmi nos cadres, certains connaissent la méthode naturelle Hébert, d'autres ont un vague souvenir du bataillon de Joinville mais ne savent pas vraiment le situer dans le temps. Les mieux renseignés connaissent les écoles de gymnastique du XIXe siècle. En revanche, il y a une ignorance complète des écoles post-SGM (bataillon d'Antibes, école de Pau), sauf chez les moniteurs EPMS<sup>1</sup>. De même, les sports équestres militaires ne sont connus que des pratiquants, mis à part le Cadre Noir. Le Centre sportif équestre militaire (CSEM) devenu l'École militaire équestre (EME) n'évoquent quelque chose que pour une minorité de militaires, alors qu'ils sont l'incarnation du Cheval militaire.

Parmi les promoteurs du sport en France, l'armée a joué un rôle précurseur et structurant, en particulier entre 1870 et 1914, en introduisant l'idée de l'éducation physique et sportive sur un plan didactique et en banalisant le sport moderne au sein de la jeunesse française.



École normale militaire de gymnastique de Joinville, fin XIX<sup>e</sup>

Domaine public

C'est le 15 juillet 1852 que l'École normale militaire de gymnastique de Joinville ouvre ses portes, en limite du Bois de Vincennes. L'objectif de cette école étant de former des moniteurs militaires de gymnastique. Elle s'impliquera rapidement hors de l'espace propre aux Armées en profitant de la double opportunité de l'obligation de la gymnastique dans les écoles publiques et de l'absence de dispositifs de formation à l'éducation physique scolaire. Ainsi en 1925 devient-elle, par décision ministérielle, l'École supérieure d'éducation physique de Joinville. Jusqu'en 1928, elle sera la seule à assurer la formation des moniteurs d'éducation physique, civils et militaires, alors que dans d'autres pays, notamment à l'est de l'Europe, le sport servant la doctrine idéologique, elle est généralisée.

1. Entraînement physique militaire et sportif

Après la Seconde Guerre et le traumatisme de la défaite, attribuée notamment au manque de préparation physique et morale de la population, une réorganisation du sport s'impose en France.

## De quelle manière ?

En 1945, l'École nationale d'entraînement physique militaire s'établit à Pau, et a pour mission de former les aides-moniteurs et les moniteurs optant pour les sports collectifs et les sports individuels, autres que l'escrime et les sports de combat.

Ces dernières disciplines sont enseignées à l'École militaire d'escrime et des sports de combat, installée au Fort Carré d'Antibes.

En 1953, la fusion de ces deux écoles donne naissance à Antibes à l'École d'entraînement physique militaires (EPPM), qui a pour objectif essentiel l'entraînement physique en vue du combat.

En quatorze ans, l'École assure la formation technique de plus de 10 000 cadres des armées de Terre, de l'Air et de la Gendarmerie ainsi que de la Marine (pour les maîtres d'escrime).

Deux doctrines sportives cohabitent dans les Armées : susciter quelques sujets d'élite, futurs champions dont la gloire rejaille sur le corps ou l'âme, ou former beaucoup de sujets d'un niveau moyen.

A cet effet, est créé le Groupement sportif militaire de Joinville, qui deviendra le Bataillon de Joinville en 1962, où les espoirs sportifs effectuant leur service militaire poursuivent la pratique de leur discipline. Plusieurs champions y passent : le sergent Mimoun, médaille d'argent du 5 000 mètres aux JO de 1952 et d'or en 1956 ; le footballeur Raymond Kopa du Stade de Reims ; le futur champion cycliste Jacques Anquetil...

A partir de 1956, des compagnies de Joinville serviront en Algérie.

On peut se demander finalement si ce n'est pas le sport qui a créé le plus de contacts entre civils et militaires. Dans les garnisons, les bonnes relations ne sont pas rares entre les dirigeants de l'équipe locale et le chef de corps, qui se trouve avoir par ailleurs sous ses ordres quelque bons joueurs de football ou de rugby.



## Comment toutes ces structures ont-elles évolué ?

L'École Interarmées des Sports (EIS) ouvre ses portes à Fontainebleau le 1er septembre 1967. Elle résulte d'une fusion du groupement interarmées de Joinville, de l'École d'entraînement physique et militaire d'Antibes, du Centre d'éducation physique de la Marine de Toulon et des sections militaires de tir et de parachutisme.

L'École Interarmées des Sports hérite alors des missions de ces trois écoles : former des cadres sportifs militaires d'une part et, d'autre part, assurer la continuité de l'entraînement des sportifs de haut niveau effectuant leur service militaire. Depuis sa création jusqu'à nos jours, l'école n'a cessé d'évoluer pour s'adapter au sport moderne. Pendant des années, l'école fournira des milliers de spécialistes du sport pour les Armées, formés au bataillon d'Antibes et accueillera plus de 20 500 sportifs de haut niveau<sup>2</sup>. Ils remporteront durant leurs service 45 médailles olympiques, 312 titres mondiaux, civils ou militaires, 952 titres nationaux ou internationaux. On peut mesurer à ce bilan l'apport du sport militaire au sport national et international ainsi que la qualité de la formation dispensée à l'EIS par les moniteurs de sport militaire.

Avec la professionnalisation des Armées, le service national est suspendu et le bataillon de Joinville disparaît alors de l'EIS en juin 2002, après avoir beaucoup donné au sport français en 35 ans d'existence. La formation des spécialistes de l'entraînement physique militaire et sportif au sein du bataillon d'Antibes reste donc la principale vocation de l'école.

Ce sont deux personnalités politiques (Michèle Alliot-Marie et Jean-Yves Le Drian) qui vont donner une nouvelle jeunesse, redynamiser le sport militaire : soutien du sport national, nouvelle génération de sportifs de haut niveau, reconstruction des blessés par le sport.

En 2003 un accord cadre interministériel institue le développement de la pratique sportive de masse et de haut niveau au sein des Armées. En 2014, un deuxième accord cadre interministériel permet d'affecter les sportifs de haut niveau de la Défense au sein du CNSD. En 2019 enfin, un accord cadre interministériel permet de soutenir le sport de haut niveau français dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024.

2. Aujourd'hui Sportif de Haut Niveau de la Défense (SHND)

## **Comment qualifier le bouleversement de la réduction de la ressource avec la mise en sommeil du Service National ?**

Avec le recul, nous pouvons qualifier ce bouleversement comme étant historique. En quelques années, nous sommes passé de 450 sportifs de haut niveau de la Défense à quelques dizaines, sans dépasser la centaine. On passera également de 150 stagiaires-moniteurs sortant chaque année en 1993 à 30 / 40 en 2010.

La fin du Service National a eu probablement une conséquence sur le niveau physique et sportif et, indirectement, sur l'état sanitaire des jeunes Français ! L'entretien physique et sportif étant un acte professionnel et statutaire chez les militaires, le commandement militaire s'est même demandé au moment de la professionnalisation si le domaine EPMS méritait le maintien d'une filière, chaque militaire ayant nativement l'obligation de se prendre en main sur ce point.

Quoiqu'il en soit, pour le mouvement sportif français, après une courte dissolution du bataillon de Joinville liée à la fin du Service National, une vraie politique de soutien aux fédérations demandeuses (via une renaissance du bataillon de Joinville) a été mise en place (recrutement, encadrement avec contrat d'engagés volontaires ou d'agents de l'Etat, avancement, reconversion), avec récemment une augmentation du volume des SHND (entre 140 et 200) en vue des JOP 2024.

## **Comment sont formés les moniteurs de sport des Armées au sein du CNSD et comment sont élaborés le plan de préparation physique des militaires ?**

Les moniteurs EPMS (éducation physique, militaire et sportive) sont formés de manière identique, quel que soit l'armée d'appartenance<sup>3</sup>. La formation de ces moniteurs évolue en fonction du besoin des Armées. Aujourd'hui, et depuis 5 ans, les moniteurs d'EPMS ont le tiers de leur formation consacrée à l'aguerrissement et à la préparation à la haute intensité des unités des Armées et de la gendarmerie (parcours d'obstacles, méthode naturelle, préparation physique opérationnelle -PPO-, piste d'audace et KC20, stage d'escalade militaire, sports de combat en préhension et percussion -boxe, MMA, Muay Thai etc.-, moniteur des techniques d'intervention d'opérationnelles rapprochées - TIOR.

Les Armées et la gendarmerie nationale, via leur pilotage du domaine EPMS, se réunissent au CNSD pour définir et faire remonter les besoins de leur armée respective.

## **La formation du spécialiste EPMS répond aux besoins de la préparation physique des militaires de chaque armée et de la gendarmerie, sur le plan physique et mental.**

En effet, l'ORFA (optimisation des ressources des forces armées) remplaçant des techniques d'optimisation du potentiel (TOP) qui sont passées dans le secteur civil, permet de préparer mentalement les militaires à leur engagement opérationnel.

Le CNSD forme aussi, en dehors des spécialistes EPMS, des formateurs en TIOR, en ORFA (optimisation des ressources des forces armées), escalade, au brevet national de sécurité et sauvetage aquatique (BNSSA) au profit de chaque militaire qui souhaite devenir formateur dans ces disciplines.

Le plan de préparation physique du militaire est élaboré au niveau local par le chef de cellule EPMS qui est généralement un moniteur-chef EPMS. Ce dernier est capable de conseiller le chef de corps sur la pratique sportive, de rédiger un plan d'entraînement complet pour que l'unité militaire soit prête physiquement et mentalement à relever les défis physiques et mentaux liés aux missions assignées à l'unité. Les moniteurs militaires sont également capables de mener des séances de réathlétisation de blessés légers ou encore d'organiser des événements sportifs internationaux.

## **Quelles sont les disciplines sportives qui ne sont pas ou plus couvertes par la Défense ?**

Excepté les sports automobile et motocycliste soutenus avant la suspension de la conscription, le bataillon de Joinville couvre 21 disciplines olympiques, 13 paralympiques, et 3 non olympiques mais proches des pratiques militaires (parachutisme, ski alpinisme et sauvetage et secourisme).



3. En intégrant également la gendarmerie nationale qui a choisi de rester intégrée aux Armées dans ce domaine.



## Quel est le mode de sélections successives des athlètes qui sont suivis et entraînés au sein des structures du CNSD ?

Les sportifs de haut niveau de la défense (SHND) du bataillon de Joinville n'ont pas vocation à s'entraîner au sein des structures du CNSD. Aujourd'hui, nous en comptons 200.

C'est leur fédération sportive de référence qui est en charge de leur entraînement et qui met à disposition les installations nécessaires.

Seuls 3 SHND s'entraînent au quotidien au CNSD avec leur entraîneur, la fédération ayant signé une convention avec le CNSD :

- ✓ le maréchal des logis Axel Reymond (natation eau libre) ;
- ✓ le sergent Manuel Cornu (escalade) ;
- ✓ le sergent Carolle Zahi (athlétisme sprint).

Les sportifs de haut niveau de la défense sont recrutés en Commission de Recrutement, d'Avancement et de Reconversion (CRAR). Deux CRAR sont organisées par an, en mai et en novembre de chaque année. Pour postuler, l'athlète doit en exprimer le souhait auprès de sa fédération d'appartenance (lettre de motivation, projet personnel et professionnel).

La fédération prendra la décision de proposer ou non le dossier en fonction de critères qui lui sont propres. L'étude du dossier de recrutement se fait conjointement avec le CNSD, l'ANS et le CNOSF ou CPSF. La décision finale de recruter l'athlète revient au commissaire aux sports militaires, qui prendra en compte l'état d'esprit de l'athlète (adhésion à la militarité), la discipline considérée et le niveau de performance.

Les athlètes des EFM (équipes de France militaires) sont de l'ordre de 800 et sont recrutés au cours des championnats de France militaires (CFM). Ils sont d'active ou de réserve et sont entraînés par un conseiller technique militaire et son staff 4 fois par an (3 à 4 semaines), en vue des CMM (championnats mondiaux militaires). Il y a 40 EFM dans 29 disciplines. Ces EFM stimulent la notion de compétition et de forces morales au sein des Armées, notion revendiquée aujourd'hui en stratégie militaires. Elle permet également de travailler la cohésion, l'esprit d'équipe et la notion de victoire.

## Quid des reconversions précoces, avant l'accès aux plus hautes compétitions ?

Tout militaire ou civil de la défense a droit à la reconversion, s'il a effectué au moins 4 ans de contrat au sein de l'Institution.

Le CNSD accompagne l'athlète dans son projet, en liaison étroite avec le/la responsable socio-professionnel(le) de la fédération d'appartenance. Même si l'athlète arrête prématurément sa carrière, sans avoir obtenu les résultats souhaités (sur blessure par exemple), la reconversion reste un droit fondamental de notre Institution.

## Quelle est la ventilation du potentiel par armée, le poids des Armées dans les objectifs des JO 2024 ?

Le 16 septembre 2019, la ministre des Armées, le ministre de l'Intérieur, la ministre des Sports et la secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, ont signé au CNSD un protocole relatif au soutien du sport de haut niveau français dans la perspective des Jeux Olympiques et paralympiques en France en 2024.

Un immense effort de recrutement a été réalisé en 3 ans :

- ✓ au 1er janvier 2019, 115 SHND étaient affectés au Bataillon de Joinville dont 15 paralympiques;
- ✓ au 31 décembre 2022, 200 SHND seront affectés au Bataillon de Joinville, dont 33 paralympiques.

Au bilan, la répartition par armée est la suivante :

- ✓ armée de Terre : 112
- ✓ Marine : 19
- ✓ armée de l'Air et de l'Espace : 15
- ✓ Gendarmerie Nationale : 24 dont 3 handisports
- ✓ Secrétariat général pour l'administration : 30 handisports.



## **Pouvez-vous évoquer le rôle clé des sous-officiers managers des filières disciplinaires et nous faire un point concernant la relance de certaines d'entre elles ?**

Ce rôle clé est dû à l'évolution de l'histoire du sport. Il est vrai que nous pouvons déplorer la fin de la formation des maîtres d'armes avec une disparition de la pratique de l'escrime mais, d'un autre côté, le MMA s'est tellement développé dans le milieu civil que nos ISC (instructeurs sports de combat) y sont souvent affiliés. Cette cellule, qui était historiquement tenue par des boxeurs (savate) puis par des judokas, est aujourd'hui encadrée par des spécialistes en sport de combat. Cette spécialisation, pour l'école, apporte une réelle plus-value à la filière EPMS qui est engagée dans un processus d'aguerrissement de la formation de ses stagiaires depuis un certain temps déjà. Par ailleurs, n'oublions pas nos moniteurs d'équitation (sous-maîtres, maîtres, écuyers) qui restent des modèles d'excellence pédagogique, technique et sportive, des symboles d'aguerrissement et de rusticité, dans les Armées mais aussi au sein de l'IFCE (institut français du cheval et de l'équitation, avec 6 écuyers militaires au sein du Cadre Noir) et des sports équestres nationaux.

Côté compétitions militaires, au sein des 39 EFM qui constituent le sport d'élite militaire aujourd'hui, il faut évidemment souligner l'expertise de nos moniteurs-chefs qui donnent de leur temps pour encadrer ces équipes. Le CNSD apporte le soutien RH et « projection outre-mer » à celles-ci, et conduit cette manœuvre en étroite collaboration avec eux. A noter parmi les dernières filières développées, le sauvetage sportif, dont l'équipe a été couronnée de succès lors des championnats du monde militaire en juin en Hollande.

## **Parlons des mondiaux des sports militaires... Quelles sont les disciplines concernées par ces mondiaux ? Quels rôles ont-ils dans la préparation des champions ? Quels liens permettent-ils d'établir avec les autres nations ?**

Les championnats du monde militaires sont l'aboutissement d'une phase de préparation, qui dure, à minima, un an. Les EFM effectuent en moyenne 4 stages de préparation, en amont de la compétition. Officiellement, ces compétitions ont bien sûr pour vocation de cultiver la cohésion interarmées en national, de partager les valeurs militaires entre soldats au niveau international, de développer les relations internationales, de cultiver l'esprit de victoire.

Il s'agit aussi de faire rayonner les armées en interne (MINARM : ministère des Armées ; ces championnats sont très suivis par les unités) mais également en externe, dans une logique de performances sportives lors de ces compétitions.

Mais il y a également sans doute une véritable compétition implicite internationale pour savoir qui sera la 1<sup>ère</sup> puissance sportive militaire du monde. Là-dessus, certaines nations ont mis les moyens avec le développement d'un véritable modèle d'homme/femme soldat sportif, avec derrière un organisme du Sport Militaire puissant pour suivre cette mutation. Il serait candide de croire que ces nations vont au combat sportif, à la compétition, sans penser au vecteur d'influence potentiel que ces événements représentent : arrière-pensée idéologique –que ce soit en interne ou à l'international. Le sport est probablement pour certains un espace de défiance et de comparaison entre compétiteurs stratégiques.

Néanmoins, les CMM permettent à nos athlètes de se confronter sur la scène internationale, avec les nations majeures et avec des rencontres d'un niveau se rapprochant du niveau des compétitions civiles. Aujourd'hui, il est fréquent de rencontrer des athlètes olympiques sur ces CMM.

Composées des meilleurs sportifs de nos Armées sélectionnés lors des CFM ainsi que des SHND, les EFM contribuent aussi indirectement à entretenir d'excellentes relations sur le plan diplomatique. C'est le cas aujourd'hui avec certains de nos partenaires ou alliés.

C'est aussi pour les Armées une façon de montrer leur excellence physique et sportive. En 2021-2022, sur 19 championnats du monde militaire, les Armées françaises et la gendarmerie nationale en ont remporté 11 !

Les disciplines concernées sont très nombreuses et concernent aussi bien des sports collectifs qu'individuels, pour les femmes comme pour les hommes.

Chaque année, une quinzaine de championnats du monde sont organisés, dont deux en France. Exceptionnellement cette année, nous en avons organisé 3 !



Photo libre de droit

## Maurice Boyau et la stèle des athlètes de Saint-Cloud



**Le 5 novembre 1922, dans le parc de Saint-Cloud, se déroule une cérémonie particulière : on inaugure, en présence des ministres concernés, le monument aux morts des athlètes du Stade Français.**

**En effet, le club sportif – alors l'un des plus connus de France – a lourdement payé sa contribution à l'armée française : pas moins de 170 noms figurent sur ce monument. Parmi eux figure Maurice Boyau.**



BNF

Maurice Boyau, 1913.

Maurice Boyau naît le 8 mai 1888 à Mustapha, en Algérie française. Fils de Jean Boyau, entrepreneur de travaux publics landais, et de Blanche Nougier, originaire de l'Aveyron. Doué pour tous les sports, le jeune Maurice se tourne vers le rugby. Il joue d'abord sur les terres familiales, à l'US Dax de 1907 à 1909, puis au Stade Bordelais, à Versailles, et enfin au Racing, pendant la Première Guerre mondiale.

Maurice Boyau est champion de France de rugby en 1911 avec le Stade Bordelais et il porte, entre 1912 et 1913, six fois le maillot de l'équipe de France, dont deux sélections en tant que capitaine pendant les deux derniers matchs du dernier Tournoi des Cinq nations avant la guerre.

Par le LCL (rc) Frédéric Rignault

Maurice Boyau est mobilisé lorsque la guerre éclate. Il rejoint son affectation de réserve : le 18<sup>e</sup> escadron de train des équipages du 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bordeaux, où il se présente le 3 août.

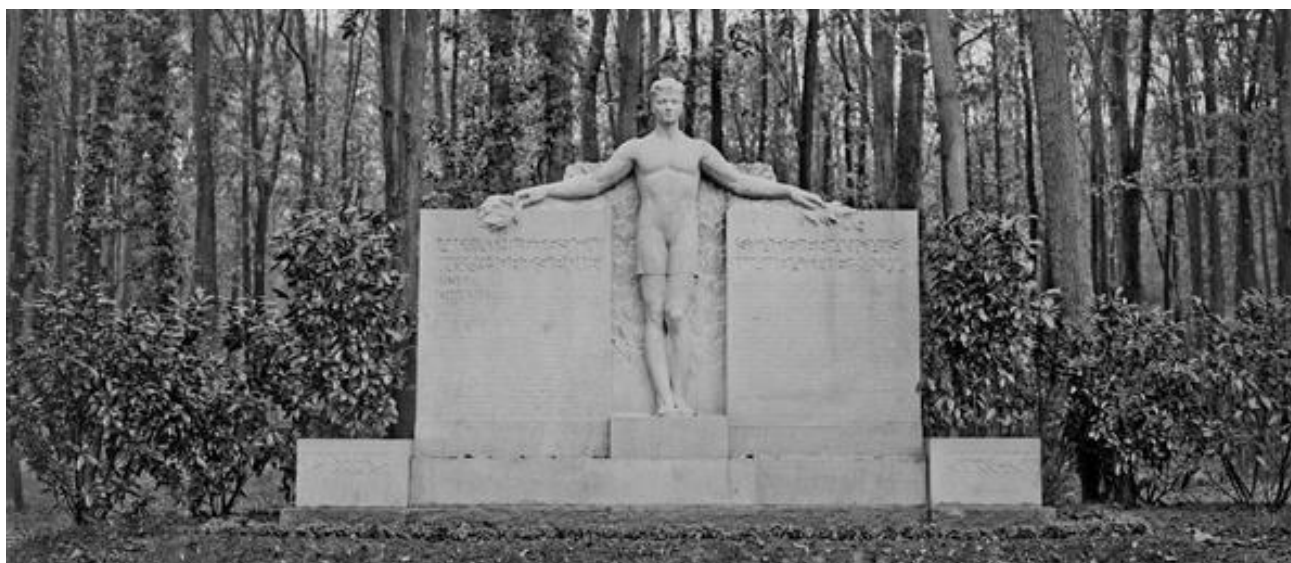
Il passe ensuite le 10 octobre 1914 au 8<sup>e</sup> escadron de train des équipages de Dijon, où il officie comme conducteur d'automobiles, pendant une année, avant d'être détaché le 26 novembre 1915 au 1<sup>er</sup> groupe d'aviation de Longvic pour suivre une formation de pilote.

Il reçoit son brevet de pilote militaire le 28 novembre 1915 et est nommé brigadier le 3 février 1916. Ses connaissances techniques et ses talents de meneur d'hommes incitent les autorités militaires à l'affecter comme pilote-instructeur d'abord à l'école d'aviation de Pau puis à celle de Buc (à côté de Versailles) où il est muté le 1<sup>er</sup> août 1916.

Mais Maurice Boyau insiste pour rejoindre une unité de combat. Sa demande est entendue et le 12 octobre 1916, il rejoint l'Escadrille N77, connue sous le nom « Escadrille des Sportifs » en raison du grand nombre d'athlètes de haut niveau qui figurent dans ses rangs. Il y passera le reste de la guerre.

Il ne reste pas moins sportif et participe à de nombreux matchs de rugby. Avec le Racing Club de France, son nouveau club, il remporte la Coupe de l'Espérance le 28 avril 1918. Il joue contre des Anglais, mobilisés sur le front du nord de la France, contre d'anciens internationaux néo-zélandais, mobilisés sur le front de la Somme.





Le monument aux morts des athlètes du Stade français

Le 12 février 1918, Maurice Boyau est capitaine de l'équipe de l'armée française qui affronte au Parc des Princes l'équipe de l'artillerie d'assaut anglaise des Tanks, formée de soldats venant de diverses nations du Royaume-Uni. Parmi les membres de cette équipe de France, se trouve Géo André, qui laissera son nom au stade de l'équipe de rugby du Stade Français.

Mais la légende s'écrit. Maurice Boyau devient un As de l'aviation, crédité de 35 victoires aériennes homologuées, la plupart sur des ballons d'observation allemands *drachens*. Il reçoit la Légion d'honneur, la Médaille militaire, la Croix de guerre. Et l'histoire s'arrête malheureusement là : il disparaît le 16 septembre 1918 au-dessus de Mars-la-Tour au cours d'un combat aérien dont la victoire est attribuée par les Allemands à l'as Georg von Hantelmann. Les causes exactes de sa mort demeurent incertaines et Boyau pourrait également avoir été victime de tirs d'artillerie allemands. Ni son avion ni son corps ne sont retrouvés.

Depuis 1924, le stade de rugby de Dax porte le nom de Maurice Boyau et la municipalité a fait ériger une statue à sa mémoire à l'entrée de ce stade. Son nom est inscrit sur le monument du parc de Saint-Cloud, comme sur la stèle de la Fédération Française de Rugby à Colombes et sur le monument aux morts de Saint-Paul-les-Dax



## Citation

« Pilote d'une incomparable bravoure dont les merveilleuses qualités physiques sont mises en action par l'âme la plus belle et la volonté la plus haute. Officier magnifique, animé d'un admirable esprit de sacrifice, fournit, chaque jour avec la même simplicité souriante un nouvel exploit, qui dépasse le précédent. A excellé dans toutes les branches de l'aviation, reconnaissances, photographies en monoplaces, bombardement à faible altitude, attaques des troupes à terre, et s'est classé rapidement parmi les premiers pilotes de chasse. A remporté vingt-sept victoires, les douze dernières en moins d'un mois, en abattant seize drachens et onze avions ennemis. Médaillé militaire et chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre. Onze citations. »

### Sources :

Encyclopédie Larousse.

Encyclopédie Wikipédia.

Site Memorail GenWeb : [www.memorialgenweb.org](http://www.memorialgenweb.org)

Archives du journal L'Equipe.

Site de la ville de Dax : [www.dax.fr](http://www.dax.fr)



## Les jeux mondiaux militaires

**Les Jeux mondiaux militaires organisés par le CISM (Conseil international du sport militaire) sont organisés tous les 4 ans, en principe l'année précédant les Jeux olympiques. Tout comme les JO, cet événement vise à réunir des athlètes du monde entier, par-delà toute considération politique, religieuse ou ethnique ou toute discrimination. Les premiers Jeux mondiaux militaires d'été (JMME) ont été organisés en 1995 à Rome, et les premiers JMM d'hiver se sont déroulés en vallée d'Aoste en 2010.**



Par le CDT (rc) Gaël Pilorget



Icon Sport/ Xinhua

Délégation française engagée aux Jeux mondiaux militaires d'été à Wuhan

Le CISM a été créé par le chef de bataillon français Ebrus, qui, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a l'idée de faire se rencontrer les armées non pas sur les champs de bataille mais sur les terrains de sport. Cinq pays (France, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark) décident de concrétiser cette idée en posant les fondations de ce conseil, le 18 février 1948 à Nice, en lui donnant comme devise : « L'Amitié par le sport ».

Ce sont aujourd'hui 140 pays qui se rencontrent chaque année dans de multiples compétitions continentales ou mondiales du CISM et, plus particulièrement, aux Jeux mondiaux militaires d'été et d'hiver. Le CISM est, en quelque sorte, l'équivalent militaire du Comité international olympique (CIO).

Les premiers JMME de 1995 s'inscrivent dans la célébration du 50ème anniversaire de la fin de la Seconde guerre mondiale et de la ratification de la Charte des Nations-Unies. C'est en premier lieu pour délivrer un message universel de paix à travers le sport qu'ils ont été créés, rassemblant les représentants de plus d'une centaine d'armées.

Les derniers JMME de Wuhan d'octobre 2019 ont échappé de peu à la COVID (et singulièrement en ce lieu on ne peut plus emblématique de l'épidémie). L'événement sportif a d'ailleurs nourri une campagne de désinformation chinoise visant à étayer la théorie d'une origine américaine du coronavirus...

Lors de ces JMME (dont le slogan de ces Jeux était «Gloire militaire, paix mondiale»), la France est arrivée 4ème au classement des médailles et 1ère à celui des médailles des blessés militaires, réalisant là une performance inédite. Forte de 278 athlètes (110 sportifs de haut niveau et 18 militaires blessés) engagés dans 22 disciplines, la délégation française a remporté 82 médailles (26 en or, 27 en argent, 29 en bronze). 23 de ces médailles ont été remportées par des militaires blessés. La délégation française a ainsi doublé le nombre de médailles obtenues lors de la précédente édition (aux JMME de 2015 à Mungyeong, en Corée du Sud, la délégation française avait remporté 41 médailles dans 17 disciplines.).



MDL Florent Manaudou, 2015

©Ministère des armées

La délégation française s'est également vue remettre le Trophée du fair-play récompensant un comportement exemplaire, le respect de l'adversaire et la qualité de l'arbitrage tout au long de la compétition. Enfin, nos athlètes militaires ont pleinement assumé leur rôle d'ambassadeurs auprès du Consulat général de France à Wuhan et contribué à renforcer le lien Armées-Nation, en se rendant notamment dans des écoles françaises en Chine.



La France a organisé en 2013, à Chamonix et Anancy, les 2ème JMM d'hiver. Ces Jeux ont fourni des exemples d'épreuves propres au monde militaire, au-delà de l'habituel ski alpin à la Clusaz. Au Grand-Bornand, se sont tenues les épreuves de ski de fond, de biathlon et « patrouille ». Cette dernière épreuve de « patrouille » ou « ski militaire » est née aux JO de 1924 et a préfiguré ce qui allait devenir le biathlon.

A Anancy, ont eu lieu les compétitions d'escalade mais aussi de « short track » (du patinage de vitesse sur une courte piste, comme son nom l'indique). Le Semnoz a organisé les épreuves d'orientation à skis, pour lesquelles les athlètes doivent associer une très grande endurance physique, de la force, d'excellentes habiletés techniques à la capacité de savoir s'orienter et de faire les meilleurs choix d'itinéraires tout en skiant à grande vitesse... tout un programme !). À Chamonix se sont tenues les compétitions de « ski alpinisme ». Le « ski alpinisme » ou « ski de montagne » s'inspire de deux grandes disciplines, le ski alpin (et ses techniques de descente) et le ski nordique, mais utilise également des techniques propres à l'alpinisme comme celles de l'escalade, notamment sur la glace...

Rang	Nation	Or	Argent	Bronze	Total
1	France	12	7	11	30
2	Italie	11	10	3	24
3	Suisse	5	3	3	11
4	Russie	4	5	2	11
5	Autriche	2	4	3	9
6	Chine	2	1	2	5
7	Slovénie	1	1	2	4
8	Allemagne	0	2	4	6
9	Bulgarie	0	1	0	1
10	Norvège	0	1	0	1
11	Kazakhstan	0	0	3	3
12	Finlande	0	0	1	1
13	République tchèque	0	0	1	1
14	Suède	0	0	1	1

Les JMM d'hiver de 2013 ont rassemblé 1000 sportifs venus de 40 nations. Des Champions olympiques ou des Champions du monde comme les frères Fourcade (Martin et Simon), Tessa Worley, Dario Cologna sont venus participer aux compétitions. La France a nettement « remporté » ces JMM d'hiver dans la mesure où elle s'est située en tête du nombre des médailles récoltées (30 dont 12 en or, 7 en argent et 11 en bronze).



Les prochains JMME se tiendront en 2023 à Bogotá et les prochains Jeux mondiaux militaires d'hiver à Berchtesgaden (hiver 2022), puis en Suisse en mars 2025. Nul doute que nos athlètes sauront, grâce à leur talent, leur plein engagement et les performances qu'ils et elles obtiendront, faire pleinement rayonner la France et ses Armées !



## La brigade des sapeurs pompiers de Paris et les jeux olympiques 2024



**Sous la houlette de Raymond Riquier, la réserve citoyenne du GMP est en lien avec la BSPP à l'occasion du colloque « Le Sport et les Armées », programmé le 22 novembre 2022, mais également dans le cadre de l'organisation des JO 2024. Dans ce contexte, Raymond Riquier, Frédéric de Berthier et Pascal Rousseau ont rencontré la lieutenant-colonel Claire Boët, porte-parole, chef du bureau communication de la BSPP. Nous remercions également le capitaine Damien Berg, du bureau communication, qui a bien voulu répondre à leurs questions.**

Par le LCL (rc) Frédéric de Berthier de Grandry

A l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la capitale et sa petite couronne s'apprêtent à accueillir les Jeux Olympiques de 2024. La brigade de sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), au sein de laquelle la préparation physique et sportive est un gage de réussite opérationnelle, ne cesse de se maintenir au plus haut niveau dans la prévision de cet événement, tout en poursuivant ses missions courantes de secours à la population francilienne. Aucun pompier de Paris n'a prévu de prendre part à la compétition, pour autant la Brigade compte bon nombre d'athlètes qui s'entraînent quotidiennement et se préparent à leur manière pour assurer la sécurité des jeux.

### Les enjeux pour la BSPP

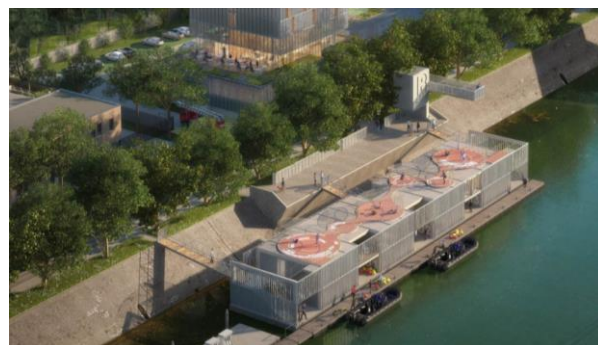
Les JO 2024 pèsent déjà largement sur les activités de la BSPP. Les animations organisées dès l'été 2021 sur l'esplanade du Trocadéro pour faire la promotion de l'esprit olympique et formaliser la passation de responsabilités entre Tokyo et Paris ont mobilisé de nombreux acteurs : le bureau prévention dans l'instruction des dossiers relatifs aux structures temporaires érigées, le bureau opérations dans la supervision de dispositifs de secours adaptés. De même, les groupements d'incendie subissent d'ores et déjà sur leur secteur l'impact des chantiers liés à la construction des futurs sites olympiques et adaptent leur préparation opérationnelle en conséquence.

Le bureau infrastructure travaille à la création d'un nouveau centre de secours à proximité immédiate du futur village olympique qui offrira à la Brigade une capacité supplémentaire dans une zone de forte sollicitation en pleine mutation.

Les JO ont déjà commencé pour la BSPP et une équipe de marque a même été créée au sein de l'état-major pour porter la dimension « secours-santé » dans les travaux de planification opérationnelle instruits et pilotés par la préfecture de police (EMZDSP).

À l'été 2024, il s'agira donc de faire face à une activité exceptionnelle dans un contexte de tension extrême en raison de l'enjeu national et de l'ultra médiatisation de l'événement. La Brigade accueillera sur sa zone d'opération de très nombreuses épreuves, mais surtout les cérémonies d'ouverture et de clôture qui attireront des délégations étrangères de haut rang, de nombreuses personnalités et une foule de spectateurs de toutes nationalités.

Au-delà de l'appui aux dispositifs de sécurité, placés sous la responsabilité de l'organisateur, sur les sites de compétition et de festivités, la Brigade devra donc absorber les interventions liées à un risque courant particulièrement aggravé, tout en maintenant une capacité d'action face au risque exceptionnel.



Projection de la future caserne réalisée par l'architecte Nicolas Toury

©BSPP





©BSPP

## Les principales préoccupations à A -2

La première des préoccupations consiste, dans les travaux de planification, à faire porter le regard sur le volet « secours », quand la tendance naturelle est d'orienter les études sécuritaires sur les problématiques de sûreté (police). Il s'agit également de ne pas laisser la réflexion se concentrer sur les seuls sites de compétition mais d'attirer l'attention sur le risque en périphérie des événements. Sur ce point, de nombreuses données manquent encore : jauges de public, fréquentation des sites, festivités annexes, contexte sanitaire, sécuritaire et social à l'été 2024. L'effort porte donc aujourd'hui principalement sur l'élaboration et la validation des principes d'engagement de la force à défaut de pouvoir articuler un dispositif de façon précise. L'assurance de bénéficier de ressources à la hauteur des ambitions exprimées constitue une autre préoccupation majeure.

L'inquiétude porte tout particulièrement sur la population des secouristes qui sera fortement sollicitée dans le cadre des différents dispositifs prévisionnels de sécurité (DPS). Par anticipation, il est donc nécessaire d'envisager toutes les mesures visant à constituer des forces supplétives : réservistes, volontaires service civique et citoyens secouristes.

## Les principaux critères de réussite identifiés par la BSPP

- ✓ La mobilisation tout d'abord et l'adhésion des acteurs à ce projet d'intérêt national.
- ✓ L'anticipation, ensuite, pour appréhender l'événement avec enthousiasme et confiance.
- ✓ La capacité, enfin, et surtout, à agir de façon coordonnée entre les services, pour garantir au-delà des missions de sécurité assumées par l'organisateur une réponse opérationnelle fiable et rodée des services de l'Etat.

Il semble utile pour cela de tirer le meilleur profit de la doctrine « événement grave », rédigée à la suite des attentats de 2015, et de concevoir des exercices ciblés pour une préparation opérationnelle commune optimale. Un centre de coordination zonal devrait voir le jour au sein de la préfecture de police à l'horizon des JO. Sans se substituer à l'action des salles opérationnelles des différentes directions, il sera l'outil nécessaire à l'engagement de forces parfaitement interopérables.



M. Loukachine © BSPP